



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

République Française
Département de l'Oise

Convocation : 30 janvier 2023
Séance du 3 février 2023
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombres de votants : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Objet : Désignation des délégués aux différents syndicats et association
N° 11-2023

Le trois février deux mille vingt-trois à vingt heures et zéro minute, le conseil Municipal convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Assistaient à la réunion : Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMY, Franck JONCKHEERE, Joël GALEK et Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHS, Mme Marjorie DARCAIGNE, Mme Coralie LETOCART, Blandine DARDANT, Laétitia BERNAUX, Gwenaëlle LEROY et Katia VARESI, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T.
Secrétaire de séance : Mme LETOCART Coralie

Monsieur le Maire rappelle, que le conseil municipal doit désigner les conseillers représentants aux différents syndicats et/ou associations auprès des quels la commune est adhérente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés de nommer les conseillers aux différents syndicats et/associations suivants :

L'évaluation de transfert de charges à la CCPP

La commune n'ayant qu'un seul poste à pouvoir celui-ci est d'office attribué au Maire.

SE60 :

Titulaire : Le Maire

Suppléant : Taylor BETHELMY

SRPI - syndicat du regroupement pédagogique intercommunal du Plessier/Plainval :

Titulaires : Le Maire, Laétitia BERNAUX

Suppléants : Taylor BETHELMY, Blandine DARDANT

L'Ecole de musique :

Titulaire : Le Maire

ADICO – Association pour l'innovation numérique des collectivités locales :

Titulaire : Coralie LETOCART

Suppléant : Gwenaëlle LEROY

SMOTHD :

Titulaire : Franck JONCKHEERE

Suppléant : Taylor BETHELMY

Délibération n°11-2023 du CM du 3/02/2023

SOUS-PREFECTURE

13 FEV. 2023

6, rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

ADTO:

Titulaire : Le Maire

Suppléant : Coralie LETOCART

AITT:

Titulaire : Blandine DARDANT

Suppléant : Marjorie DARCAIGNE

MISSION LOCALE

Titulaire : Katia VARESI

Suppléant : Blandine DARDANT

Le Maire

Samuel DOVERGNE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme le 6 février 2023

Publié le

Notifié le

Transmis en sous-préfecture le

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Délibération n°11-2023 du CM du 3/02/2023